
Les Franco-Ontariens ont-ils droit au discours identitaire ?

François Paré
Département d'études françaises
Université de Guelph

LE SUJET MINORITAIRE

Au départ, je poserai ici qu'il y a quelque chose d'absolument et de terriblement spécifique dans ce qu'on pourrait appeler le sujet minoritaire, dont le Franco-Ontarien, tel qu'il s'est construit à l'exclusion du Québec au cours des 25 dernières années, est à mon sens un exemple fort lumineux.

Exemple parmi tant d'autres, le Franco-Ontarien n'est pas le seul de son espèce. Car une grande partie des individus dans les sociétés modernes partagent avec lui, à des degrés divers d'intensité et de conscience, des conditions de minorisation qui servent à instituer le sujet dans sa totalité et à informer les relations qu'il entretient avec tous les participants de l'univers socio-culturel. Il n'y a guère que nos bonnes vieilles sociétés occidentales qui persistent, dans la belle assurance de leur cohésion, à nier une telle évidence et à repousser dans l'insignifiance, ou encore dans le jeu de théâtres conflictuels parfaitement accessoires, les peuples qui aspirent justement en leurs marges à la différence et à la dignité collectives. Or, en réalité, c'est tout l'Occident, dans le chatolement de sa cohérence politique, qui se construit sur la minorisation, sur la naissance toujours répétée du sujet minoritaire en lui, de sorte que cet

Occident idéologique n'existe pas sans la parenthèse du refoulé qui cherche la lumière de son identité propre et qui, la cherchant, finit par cautionner le majoritaire et toute la culture de la domination.

Le cas de l'Ontario français n'appartient donc pas au seul domaine de ce qu'on appelle habituellement les francophonies canadiennes. Car il est le reflet d'une très grande diversité de rapports interculturels inégaux dont on pourrait dire qu'ils constituent, non pas l'exception, mais la norme partout dans le monde. La solitude et l'abandon qui semblent être souvent le lot des minoritaires ne sont, en fait, qu'illusions stratégiques, savamment entretenues, dans le désir de se protéger de toute intrusion. C'est dans ce contexte de l'illusion stratégique que les peuples minoritaires posent, à certains moments de leur histoire, la question douloureusement insoluble de la quête identitaire de toutes les collectivités humaines. C'est en cela, par leur criante exemplarité, que ces peuples m'intéressent au plus haut point. Car ils n'ont strictement rien à perdre dans ce processus de dénonciation des conditions de la minorisation. Ils n'ont qu'à gagner d'une quête qui doit mener à la plus pure lucidité.

J'ajouterai que l'inscription du sujet minoritaire dans le discours de l'identité affecte avant tout chaque individu, homme et femme, dans la solitude aiguë de son intervention dans le monde. L'identité s'articule à la fois sur l'individuel et le collectif. Ainsi, le vocable « Franco-Ontarien » s'applique autant à chaque membre de la collectivité qu'à la pluralité qu'ils forment tous ensemble dans leur affirmation d'une identité commune. Autant les cultures dominantes souhaiteraient désespérément dissocier l'individuel du collectif, autant les conditions de la minorisation nous forcent à les réunir indissociablement dans la communalité du destin. La fabrication de l'individualité dans nos sociétés appelle et commémore la minorisation du sujet, le rite de son passage à travers les mailles du collectif. C'est en cela que la minorisation est *primitive* ; elle précède et fonde sans aucun doute le triomphe idéologique de l'individuel sur le collectif dans notre modernité.

Cela, ce processus de construction idéologique du sujet minoritaire, se passe donc dans l'imaginaire. Ainsi Franz Kafka désigne

d'entrée de jeu dans *Le procès* la nature imaginaire de la minorisation et la pure fabrication de la notion de sujet. K..., victime d'une accusation dont on ne parvient jamais à définir les termes, est tragiquement innocent. C'est parce qu'il est innocent que l'appareil dominant s'intéresse à lui : « on avait sûrement calomnié Joseph K..., car, sans avoir rien fait de mal, il fut arrêté un matin... » (Kafka, 1933 : 43). Objet de cette calomnie fondatrice, Joseph K. se met à dériver d'espace en espace, incapable de tirer de cette hypertrophie du Même une quelconque identité primitive. Or Kafka, le minoritaire, ne laisse planer aucun doute sur les implications socio-politiques de l'étrangeté qui entoure son personnage. « K... vivait pourtant dans un État constitutionnel. La paix régnait partout ! Les lois étaient respectées ! » (Kafka, 1933 : 47). Et pourtant, « plus il s'enfoncerait en ces lieux, plus son malaise s'aggraverait » (Kafka, 1933 : 127).

La dérive de Joseph K... dans les chambres communicantes du pouvoir nous ramène inmanquablement à notre propre existence collective, à nos 125 années d'histoire constitutionnelle et à l'assurance constamment réitérée aux minoritaires de la légalité de leurs revendications traditionnelles et de leur pertinence constitutionnelle. La paix, dit-on, règne partout. Ainsi l'affirmait encore récemment en substance le premier ministre du Manitoba, Gary Filmon, à la suite du jugement de la Cour suprême du Canada sur le droit des Franco-Manitobains à la gestion scolaire. Mais cette paix constitutionnelle masque, comme pour le héros du *Procès* de Kafka, une profonde situation d'étrangeté au monde, une absence radicale au pouvoir, toujours offert aux minorisés comme un différé, une remise à plus tard (« Un jour, prochainement, en temps et lieu : nous traiterons votre dossier. Patience, votre cas est à l'ordre du jour. Etc. »). « Il devient de bonne guerre de promouvoir le fait francophone hors Québec pour prouver qu'en terre canadienne on peut bel et bien être français à part entière, *a mari usque ad mare*. C'est ainsi que les Franco-Ontariens se voient, du jour au lendemain, objets de surenchère politique et d'enquêtes royales, boursiers comblés de ministères culturels, maîtres de leurs 'espaces' scolaires » (Dorais, 1990 : 66-67). L'étrangeté du sujet minoritaire est donc en quelque sorte diluée, atténuée, exaspérée par la place apparemment normale,

attendue, presque joviale qu'il devrait occuper dans l'appareil constitutionnel (Kelly, 1993 : 131-132)¹. Le sujet minoritaire est *légalisé*, en substance, par l'acte constitutionnel, mais il n'est jamais *légitimé*.

Voilà ce que je voulais d'abord offrir à notre réflexion générale. Je m'en tiendrai maintenant à l'Ontario français. Je parlerai de cette culture qui, au cours des 25 dernières années, a connu un intense renouvellement de ses forces vives, ne serait-ce que dans son accès au seul statut de culture justement. Cette mise à jour de ce que la spécificité franco-ontarienne pourrait être, en regard du Québec bien entendu, mais dans le cadre aussi de toutes les francophonies, a donné lieu à un très grand nombre d'œuvres littéraires, certaines très prégnantes, à des changements politiques et linguistiques aujourd'hui fort visibles dans le paysage ontarien et à une prise de conscience globale de la précarité des fondements culturels de l'Ontario français. Mise à jour, élucidation ; et aussi donc constants ajournements, remises à plus tard, douloureux faux départs. Cette communauté, si elle a acquis au cours des dernières années la certitude absolue de la spécificité de son discours, s'est aussi convaincue par ce discours même de la fragilité extrême de son existence.

Je propose trois aspects qui me paraissent, dans ce contexte, résumer le problème identitaire dans le discours culturel franco-ontarien. Le premier gravite autour du clignotement idéologique, une notion que j'expliquerai à l'instant. Ensuite il sera question de multiculturalisme et de la place du discours identitaire franco-ontarien dans l'illusion postmoderniste. Enfin je voudrais tenter de saisir l'absence réelle de pouvoir qui hante toute volonté d'ériger la culture franco-ontarienne en culture nationale.

1. Excellent article que celui de Stéphane Kelly : « L'imaginaire canadien-français, centré sur la vision dualiste du Canada, a aussi mal compris le rôle de l'État canadien à l'égard des minorités. Ce rôle est bien illustré dans l'image diabolique de la république américaine que les pères fondateurs partageaient. Dans leur esprit, la démocratie était synonyme de chaos social. [...] le gouvernement central représente le gardien (conservateur) suprême de la richesse nationale en devenant le protecteur des minorités. L'État-protecteur repose sur l'idée que chaque citoyen a besoin d'être protégé de ses gouvernants, comme de ses concitoyens, afin que les politiques promeuvent l'intérêt de tous » (Kelly, 1993 : 131-132).

LE CLIGNOTEMENT IDÉOLOGIQUE

Si l'idéologie – identitaire, par exemple – est une construction collective émanant d'un sentiment d'incertitude quant à l'avenir et si cette idéologie est motivée par le désir d'agir sur son propre environnement, on est en droit de se demander de quelle idéologie il pourrait s'agir dans le cas de collectivités qui, comme les Franco-Ontariens, ne bénéficient d'aucun – d'absolument aucun – levier socio-économique capable d'alimenter une véritable société de choix. Comment une société peut-elle agir si elle n'en a pas les moyens ? Et surtout de quelle manière une idéologie identitaire peut-elle se développer si, dans son discours même, elle est coupée de toute chance d'agir sur le monde ? Existe-t-il des idéologies purement inopérantes ?

Il me semble important de dire que l'histoire politique et culturelle de l'Ontario français, depuis les grandes migrations du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui, n'offre aucun projet politique cohérent, ayant pu rallier à un moment donné une majorité de la population et ayant pu mener à l'action collective. La promotion de la langue française, par delà des épisodes historiques marquants (comme celui du Règlement XVII en 1912), n'a pu à elle seule engendrer l'unanimité. C'est ce que souligne avec beaucoup de courage Roger Bernard dans *De Québécois à Ontariens*, l'une des premières grandes études sociologiques modernes de l'Ontario français : « Nous nous sommes donné une tâche socialement impossible. [...] la langue française, l'hypothèse la plus élémentaire de la communalisation des Franco-Ontariens, ne peut pas devenir un élément ethnoculturel profond qui assurera le développement d'un sentiment subjectif d'appartenance ethnique [...] » (Bernard, 1988 : 121). Il appert qu'en Ontario français, à la suite des facteurs socio-historiques que Roger Bernard explique fort bien, les représentations idéologiques de l'avenir collectif ne peuvent ni mener à l'action, ni combler les interstices de l'incertitude créée par la minorisation.

Au contraire, le discours identitaire franco-ontarien repose paradoxalement sur le déni apocalyptique de l'avenir des Franco-Ontariens en tant que collectivité. De cela, la littérature récente rend

très bien compte². Le projet identitaire devient donc sacrificiel, puisqu'il évoque toujours à l'horizon de l'histoire l'anéantissement inéluctable de la communauté elle-même et des signes distinctifs qui la caractérisent. Être Franco-Ontarien, c'est alors curieusement savoir lire les signes de la disparition autour de soi. Voilà ce que je voudrais appeler pour l'instant le *clignotement idéologique* qui me semble fonder jusqu'à l'absurde tout le discours franco-ontarien moderne : visibilité / invisibilité, espoir / désespoir, sédentarité / exil, et ainsi de suite. Ce clignotement est proprement épuisant, puisqu'il entrave toute résolution de l'idéologie dans l'action et l'intervention concrètes. Comme beaucoup de peuples minoritaires, mais à un degré extrême, le peuple franco-ontarien – un concept d'invention fort récente, faut-il le rappeler – hésite entre l'affirmation du droit à l'existence et le déni de cette existence même. Il tire son identité de cette hésitation. Il est l'hésitation même.

MINORITÉS ET MULTICULTURE

L'évolution récente des politiques multiculturelles au Canada, surtout dans le Sud ontarien, n'a pu que renforcer, dans les discours francophones minoritaires, l'horizon apocalyptique des questions liées à l'identité. Car c'est la signification accordée au territoire, si importante dans le nationalisme québécois, qui hors du Québec se trouve le plus souvent évacuée ou repoussée dans le pur imaginaire.

Malgré des conclusions qui se voulaient rassurantes, l'étude de Stacy Churchill et d'Isabel Kaprielian-Churchill sur le pluralisme et les minorités francophones soulignait en 1991 l'ampleur du réaménagement linguistique qui, s'il est encore aujourd'hui peu visible, pourrait altérer une fois pour toutes les conditions d'existence des cultures francophones minoritaires au Canada. « La croissance de la région Ottawa-Windsor en fait un pôle d'attraction de plus en plus puissant, probablement destiné à devenir un 'trou noir' économique

2. Je pense bien entendu à toute l'œuvre de Patrice Desbiens, au théâtre d'André Paiement et de Lina Chartrand, aux romans de Raymond Quatorze et de Gérard Bessette, aux nouvelles de Paul Savoie.

et démographique, qui absorbe tout dans son alentour. [...] *Pour ce qui est de la psychologie politique des Néo-Canadiens de l'an 2000, c'est dans le sud de l'Ontario que se jouera la partie décisive pour l'avenir de l'ensemble de la politique des langues officielles* » (Churchill et Kaprielian-Churchill, 1991 : 57 – souligné dans le texte). C'est donc dire que, comme bon nombre de peuples minoritaires dans le monde actuel, les Franco-Ontariens sont de plus en plus appelés à choisir entre le repli sur soi dans un faux sentiment de sécurité ethnique (« idéologie des peuples fondateurs régionaux » Churchill et Kaprielian-Churchill, 1991 : 22) et la dispersion dans un pluralisme qui semble dissoudre toutes les caractéristiques de la communalité (« la nation au sens contractuel » Langlois, 1992 : 553). Dans le discours culturel franco-ontarien (et d'ailleurs québécois tout aussi bien), ce choix impossible reste entaché d'une vague culpabilité, dans la mesure où il s'agit, d'une part, de rejeter la politique d'accueil et ainsi de contredire l'image d'ouverture que souhaitent se donner les Canadiens, ou, d'autre part, de mettre fin à l'effort de sauvegarde de l'ethnicité et alors, peut-être, de signer l'arrêt de mort de toute la communauté. L'on n'a guère assez réfléchi à mon sens sur la difficulté de ces choix qui paralyse littéralement une grande partie de l'élite dans les communautés francophones minoritaires au Canada. Et il va sans dire que l'angoisse de ne pouvoir échapper à la dilution n'est jamais si tangible que dans le sud de l'Ontario, là où la question du pluralisme se pose à tous les jours.

Par conséquent, si, pour une grande partie des Franco-Ontariens, la dualité des cultures dont le Canada traditionnel semble être constitué n'a plus cours *dans la réalité quotidienne*, c'est toute la place du Canada français et tous les fondements de l'identité personnelle qui sont remis en cause et littéralement effrités. Car il est clair que le multiculturalisme, tel qu'il s'est développé au Canada en idéologie triomphante, tend à diminuer la valeur rédemptive attribuée à l'histoire des collectivités et à frapper d'interdit tout attachement à cette histoire. Or, les théories postmodernes de l'identité soulignent toutes la présence physique de frontières claires qui déterminent les lieux d'adhésion ethnique (Langlois, 1992 : 559) et les détachent de valeurs collectives comme l'histoire et la langue.

Dans le cas de l'Ontario français, une telle référence au territoire géographique ne comporte aucune valeur rédemptive. Dispersés dans l'ensemble de la province, sans territoire évident où ancrer leur quête identitaire, les Franco-Ontariens se comportent ni plus ni moins comme toute autre communauté immigrante habitant l'Ontario. Le développement d'une identité franco-ontarienne au cours des 25 dernières années repose donc sur une réinterprétation de l'imaginaire, d'où l'importance accordée à la littérature et aux autres formes d'expression symbolique. En effet, s'il existe des Franco-Ontariens, des Ontarois (voulant par ce terme reconnaître une spécificité culturelle absolue), l'on ne peut dire, par contre, qu'il existe un territoire communal appelé Ontario français. Ce territoire est un produit de l'imagination. En cela, la montée du discours identitaire francophone en Ontario se distingue absolument de sa contrepartie acadienne (Thériault, 1982). L'existence d'une identité franco-ontarienne n'a donc de prise que dans la « légende des deux peuples fondateurs » (Kelly, 1993 : 130). Dans la mesure où une telle vision dualiste du Canada est remise en cause par sa concurrente pluraliste, il devient particulièrement difficile de concevoir la notion de *peuple franco-ontarien*.

Ces tensions ont atteint au cours des 10 ou 12 dernières années un état de crise. Il nous faut évoquer, en effet, l'apparition spectaculaire à Toronto, depuis 1985 environ, d'une nouvelle élite « multiculturelle » francophone (dans laquelle il faut souvent inclure la migration récente en provenance du Québec), s'opposant radicalement, dans ses objectifs et dans ses valeurs, à l'ancienne élite franco-ontarienne dont le discours était fondé dans l'ethnie et qui avait ses racines à Ottawa. Cette nouvelle élite torontoise est très importante, puisqu'elle détient maintenant l'ensemble des pouvoirs politiques, linguistiques et socio-culturels dans la capitale provinciale, et cela, malgré son faible engagement à l'égard des priorités idéologiques et des engagements culturels de la communauté franco-ontarienne d'origine. Un seul exemple suffira : celui de l'école, si cruciale dans le développement d'une conscience nationale chez les francophones de l'Ontario après 1900. Or, cette école franco-ontarienne reste, pour beaucoup de francophones de migration récente, une préoccupation de moindre envergure. La francophonie torontoise

s'est à ce titre fort souvent rangée derrière l'école anglophone d'immersion qu'elle voyait comme plus apte à satisfaire ses ambitions économiques et surtout culturellement supérieure à l'école franco-ontarienne. Ce schisme entre une bonne part de la francophonie torontoise et le reste de la communauté franco-ontarienne me paraît donc une donnée essentielle, si l'on veut comprendre la problématique de l'identité – en fait, des identités – chez les francophones de l'Ontario. Sa résolution d'une manière ou d'une autre déterminera l'avenir de la communauté franco-ontarienne.

ABSENCE DE POUVOIR

Reste une dernière question, celle du pouvoir dans le sens général. Car, s'il y a une caractéristique qui définit le mode d'existence des Franco-Ontariens depuis le début du XX^e siècle, c'est leur exclusion réelle de la plupart des grands enjeux politiques, sociaux et économiques du territoire où ils habitent. Contrairement aux Acadiens, qui disposent d'un territoire géographique et d'une infrastructure économique de plus en plus coordonnée, les Franco-Ontariens sont depuis toujours des absents du pouvoir. Ce mode de l'impuissance n'a fait que s'accroître depuis une vingtaine d'années, autant dans la réalité socio-politique que dans les discours de l'imaginaire : ces années ont été marquées, en effet, par d'innombrables luttes constitutionnelles dans lesquelles les minorités francophones au Canada se sont souvent vues sacrifiées au profit de l'entente Canada-Québec et où s'est trouvé confirmé le rejet catégorique du Québec à l'égard de sa diaspora nord-américaine. La communauté franco-ontarienne a hérité de ce réaménagement politique un profond sentiment d'exclusion.

Que cette absence de pouvoir existe bel et bien dans la réalité des choses, cela ne fait aucun doute. Cependant, ce qui m'intéresse ici, ce sont plutôt les modes d'inscription de l'impuissance dans le discours identitaire franco-ontarien. C'est que, impuissant, le Franco-Ontarien finit par être déterminé par cette impuissance, jusque dans son individualité. Exclut, il finit par être déterminé par l'exclusion. C'est l'exclusion qui le pousse à agir et à agir d'une certaine

manière. Je ne citerai à cet effet que trois formes de cette intériorisation de l'exclusion.

REJET DU SAVOIR

Le discours identitaire franco-ontarien traditionnel est d'abord marqué par le rejet du savoir, celui de l'université notamment, jugée prétentieuse et hostile. Il suffirait de relire les premiers documents généraux sur le mouvement culturel sudburois après 1970 pour comprendre l'ampleur de ce rejet du savoir, tant chez des porte-parole populaires comme André Paiement (CANO) et Fernan Carrière (le magazine *Liaison*) que chez des universitaires comme Robert Dickson et Fernand Dorais (Tremblay, 1982 : 3). Ce parti pris a eu jusqu'à aujourd'hui des conséquences importantes, car il est franchement difficile d'imaginer la naissance d'une institution culturelle qui opérerait en retrait de l'université et des discours qu'elle entretient.

REJET DE L'ÉCRITURE

Contrairement au Québec dont l'émergence nationale semblait fondée dans l'écrit, l'Ontario français s'est idéologiquement construit sur la prédominance de l'oralité. C'est parce qu'ils étaient un peuple *oral* que les Franco-Ontariens se distinguaient des Québécois et des autres Nord-Américains : d'où l'insistance – même au niveau des organismes subventionnaires comme le Conseil des Arts de l'Ontario – sur le théâtre, sur la chanson, sur la discussion en sempiternels ateliers, sur le conte. Cette oralité fondamentale des Franco-Ontariens ne se voyait-elle pas confirmée par les taux élevés d'analphabétisme ? Or, il faut bien le dire, le pouvoir réel repose dans la production et la diffusion du savoir par l'écrit. En se coupant de ce processus, le discours nationalitaire franco-ontarien se privait aussi de toute action sur le réel socio-politique.

L'APOTHÉOSE DE LA MARGINALITÉ

On le comprendra très bien, un tel discours ne pouvait en fin de compte que valoriser la marginalité. Or, cet éloge du marginal aurait pu servir (et pourrait encore servir) la cause de la communauté franco-ontarienne, puisqu'il y a chez les marginaux une réelle force de créativité et de débrouillardise. Mais il était surtout facile de transformer l'absence de pouvoir en signe identitaire, signe d'une spécificité qui ne trouverait alors son expression que dans le discours symbolique. La littérature franco-ontarienne récente offre de nombreux exemples de personnages marqués par leur absence radicale au pouvoir et au réel, transfigurés par l'affirmation de leur aliénation singulière et celle de leur collectivité, incapables de rompre le pauvre cycle de cette aliénation, la fuite salvatrice ne conduisant le plus souvent qu'à un autre exil.

*

* *

Ce ne sont là que des repères dans une réflexion qu'il faudrait poursuivre, ne serait-ce que parce que cette profonde ambivalence des peuples minoritaires nous concerne tous et toutes. Il faudrait retracer le rôle de premier plan qu'a pu jouer la littérature dans la formulation d'une identité franco-ontarienne, analyser comment cette littérature, souvent sans public lecteur, s'est acheminée tout de même jusque dans la conscience collective, comment elle institue des réseaux symboliques où s'alimente le discours identitaire en Ontario français.

L'identité franco-ontarienne n'est pas tant le produit d'une interprétation du passé – comme c'est peut-être le cas en Acadie – qu'une sollicitation parfois sacrale (comme au théâtre), toujours catastrophique, de l'avenir collectif.

Bibliographie

- Bernard, Roger (1988), *De Québécois à Ontariens. La communauté franco-ontarienne*, Hearst, Le Nordir.
- Churchill, Stacy, et Isabel Kaprielian-Churchill (1991), *Face au pluralisme / Facing Pluralism*, Ottawa, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.
- Dorais, Fernand (1990), *Témoins d'errances en Ontario français*, Hearst, Le Nordir.
- Kafka, Franz (1933), *Le procès*, Paris, Gallimard (coll. Folio).
- Kelly, Stéphane (1993), « L'esprit des lois au Canada », *Possibles*, 17, 1, p. 121-133.
- Langlois, Simon (1992), « Les nouvelles tendances de l'identité nationale », *L'Action nationale*, LXXXII, 5 (mai), p. 551-559.
- Thériault, Léon (1982), *La question du pouvoir en Acadie*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- Tremblay, Gaston (1982), « Genèse d'éditions francophones en Ontario », *Revue du Nouvel-Ontario*, 4, 1982, p. 1-20.